

***POLITIQUE CADRE SUR LA QUALITÉ DE LA FORMATION
(Politique 2500-024)***

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE

Vice-rectorat aux études
Vice-rectorat aux études supérieures et à la formation continue

Décembre 2007

PRÉSENTATION

Ce document complémentaire constitue un répertoire de moyens ou d'actions qu'il est possible de mettre en œuvre pour assurer des conditions favorisant l'atteinte des objectifs poursuivis par le plan de qualité de la formation tel que défini dans le document *Politique cadre sur la qualité de la formation*. Il comprend les deux parties suivantes, soit 1) des propositions de conditions et de leviers d'action et 2) un inventaire des modalités d'application actuelles du plan de qualité de la formation dans l'institution.

La première partie présente, sous forme de tableaux, un certain nombre de conditions à privilégier et de leviers d'action à favoriser pour permettre l'application des six principes fondateurs du plan de qualité de la formation. La liste proposée n'est pas exhaustive. Selon les diverses réalités et contextes présents dans la communauté universitaire, d'autres conditions et leviers d'action pourraient être retenus.

La deuxième partie fait état de l'inventaire réalisé à l'Université de Sherbrooke entre les années 2005 et 2007 sur les modalités d'applications déjà mises en place ou à renforcer au regard des principes, des conditions et des leviers d'action présentés préalablement dans la première partie de ce document. Cet inventaire est assez large, mais ne prétend pas être complet.

PARTIE 1

PROPOSITIONS DE CONDITIONS ET DE LEVIERS D'ACTION

Principes, conditions et leviers d'actions du plan de qualité de la formation

Principe 1	
Faire la promotion continue de la qualité de la formation et mobiliser les ressources pour contribuer à la qualité de la formation	
Conditions possibles	Leviers d'action proposés
1. Renforcement du système de valeurs axées sur la qualité de la formation (culture institutionnelle)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer un plan de communication continue 2. Mettre en place un système de reconnaissance et de valorisation de la qualité de la formation 3. Publiciser et partager les bonnes pratiques
2. Concertation pour la mise en œuvre du plan de qualité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Procéder à une consultation institutionnelle pour la validation du cadre de référence et la mise en œuvre du plan de qualité 2. Consulter des experts externes 3. Faire approuver le plan par les instances universitaires 4. Mettre sur pied un comité institutionnel permanent pour l'établissement des priorités d'actions 5. Procéder à l'implantation du plan
3. Animation et réflexion de la communauté universitaire sur la qualité de la formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des forums de discussion 2. Offrir des formations 3. Diffuser des nouvelles
4. Suivi du plan de qualité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer et implanter une méthodologie de suivi

Principe 2

Réunir les conditions nécessaires (formation académique, expériences, aptitudes ou habiletés, motivation) pour permettre à l'étudiante et à l'étudiant de réussir dans son programme de formation

Conditions possibles	Leviers d'action proposés
1. Préparation adéquate à l'admission d'un programme	1. Avoir des conditions d'admission en lien avec la formation à suivre 2. Faciliter la transition d'un cycle à un autre 3. Faciliter le passage du collégial à l'université 4. Procéder à une reconnaissance des acquis 5. Informer sur le programme, les attentes et les finalités
2. Engagement dans sa formation	1. Reconnaître l'apprentissage, les acquis et l'excellence 2. Offrir un soutien 3. Favoriser la participation et l'appartenance
3. Prise en compte de caractéristiques et de situations particulières	1. Accueillir et faire preuve d'ouverture 2. Prendre connaissance de ces situations 3. Offrir des services en lien avec la réussite

Principe 3**Offrir des programmes de formation pertinents, cohérents, novateurs et fondés sur des savoirs scientifiques et professionnels**

Conditions possibles	Leviers d'action proposés
1. Création de liens avec les besoins de formation actuels et anticipation des tendances futures (besoins, développements et défis disciplinaires, scientifiques, professionnels et sociétaux)	<ol style="list-style-type: none">1. Mettre en place et suivre une démarche prospective2. Faire valider par le milieu
2. Adéquation entre les objectifs, les contenus, les approches, les ressources et les évaluations des apprentissages	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre en compte cette adéquation dans la création, la modification et l'évaluation de programmes2. Se munir de mécanismes de suivi lors de l'implantation3. Se munir de mécanismes de maintien de l'adéquation
3. Développement d'une culture scientifique	<ol style="list-style-type: none">1. Intégrer des savoirs scientifiques dans la formation2. Prendre en compte dans la création, la modification et l'évaluation de programmes3. Créer des occasions de participation à des activités scientifiques4. Organiser des activités scientifiques5. Améliorer la visibilité des activités de recherche internes et externes6. Faire de l'initiation à la recherche au premier cycle
4. Encouragement à l'utilisation de pédagogies novatrices et à la diversification des expériences de formation	<ol style="list-style-type: none">1. Offrir des activités diversifiées de formation2. Diversifier les approches pédagogiques3. Innover en pédagogie

Principe 4**Avoir des personnels liés à la formation qui ont l'expertise disciplinaire et une compétence d'enseignement et d'encadrement appropriées aux programmes de formation offerts**

Conditions possibles	Leviers d'action proposés
1. Embauche, octroi de permanence et de promotion d'un personnel enseignant qui offre une formation de qualité	<ol style="list-style-type: none">1. Déterminer des profils de compétences institutionnels et spécifiques2. Établir des critères liés à l'expertise disciplinaire3. Établir des critères liés aux compétences pédagogiques4. Établir des critères liés à la maîtrise de la langue française
2. Embauche et octroi de permanence pour les autres personnels qui contribuent à l'offre d'une formation de qualité	<ol style="list-style-type: none">1. Établir des critères liés aux exigences de la tâche2. Établir des critères liés à la maîtrise de la langue française
3. Recrutement d'auxiliaires d'enseignement qui contribuent à l'offre d'une formation de qualité	<ol style="list-style-type: none">1. Établir des critères liés aux compétences disciplinaires2. Établir des critères liés aux compétences pédagogiques3. Établir des critères liés à la maîtrise de la langue française
4. Formation et soutien pédagogique et linguistique au corps professoral (professeur, chargé de cours et équipe programme) et aux auxiliaires d'enseignement	<ol style="list-style-type: none">1. Offrir du conseil individuel ou collectif2. Offrir un encadrement individuel ou collectif3. Offrir un accompagnement individuel ou collectif4. Offrir de l'information et de la formation individuelle ou collective5. Faire du réseautage et développer des communautés de pratiques
5. Utilisation de mécanismes d'évaluation continue de compétences	<ol style="list-style-type: none">1. Élaborer et implanter une stratégie d'évaluation de l'enseignement et de l'encadrement par programme2. Développer des outils d'évaluation adaptés aux types d'activités et de formation3. Suivre l'évolution de l'évaluation de l'enseignement et de l'encadrement et intervenir, au besoin

6. Mise en œuvre de modalités de valorisation de la mission d'enseignement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître, dans l'obtention de promotions, l'engagement dans le développement, l'évaluation et l'amélioration de pratiques et d'offres de formation 2. Diffuser les pratiques exemplaires 3. Mettre en place un système de reconnaissances institutionnelles et facultaires de l'effort et de l'excellence 4. Mettre en place des mécanismes de valorisation de l'engagement dans la formation
--	--

Principe 5 Favoriser le développement d'un milieu de vie universitaire contribuant à la qualité de la formation	
Conditions possibles	Leviers d'action proposés
1. Reconnaissance de l'apport du milieu de vie à la formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître l'engagement étudiant 2. Diffuser l'information par divers médias 3. Favoriser l'implication de la communauté universitaire dans le milieu local, régional, national et international 4. Favoriser l'implication d'acteurs externes au milieu universitaire
2. Développement d'un milieu de vie supportant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre accessibles et disponibles des personnes liées à la formation 2. Susciter l'entraide étudiante 3. Rendre accessibles et disponibles des services à la vie étudiante 4. Faciliter l'articulation études-famille 5. Promouvoir la santé et le bien-être 6. Offrir la sécurité
3. Développement d'un milieu de vie stimulant et enrichissant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rendre accessibles des services et des activités de nature sociale et culturelle 2. Favoriser le développement et la prise en charge d'activités parascolaires par les étudiantes et les étudiants 3. Favoriser l'interaction et l'intégration interculturelles 4. Élaborer des projets de transformation du milieu (Ex : développement durable) 5. Développer des collaborations et des partenariats externes

Principe 6

Avoir des modes et des pratiques de gestion (au plan académique, administratif, des services et du milieu) qui favorisent et améliorent de façon continue la qualité de la formation en accord avec les principes 2, 3, 4 et 5

Conditions possibles	Leviers d'action proposés
1. Identification des rôles et responsabilités des personnes	<ol style="list-style-type: none">1. Déterminer les responsabilités2. Assigner et partager des responsabilités3. Offrir du soutien aux responsables4. Offrir de la formation aux responsables
2. Passage des pouvoirs et des responsabilités à assurer lors des changements de direction	<ol style="list-style-type: none">1. Déterminer les objets à traiter2. Mettre en place des modalités d'information et de transfert d'expertise
3. Développement et amélioration des outils de gestion	<ol style="list-style-type: none">1. Développer des politiques, règles et procédures2. Implanter et faire le suivi des politiques, règles et procédures3. Développer et implanter des systèmes d'information (banque de données compatibles, aide à la décision, diffusion)4. Développer des modes de communication et de collaboration
4. Gestion du système de formation en assurant l'articulation entre les principes 2, 3, 4 et 5	<ol style="list-style-type: none">1. Identifier les changements dans l'environnement interne et externe2. Prendre en compte le changement dans l'articulation des principes3. Dépister et traiter les incohérences4. Identifier les zones d'amélioration de la qualité
5. Gestion de situations atypiques	<ol style="list-style-type: none">1. Traiter les plaintes2. Avoir des modes de résolution des litiges et des conflits3. Répondre aux demandes exceptionnelles

PARTIE 2

INVENTAIRE DES MODALITÉS D'APPLICATION ACTUELLES

PRINCIPE 1 : Faire la promotion continue de la qualité de la formation et mobiliser les ressources pour contribuer à la qualité de la formation

- 1^{re} condition : Renforcement du système de valeurs axées sur la qualité de la formation (culture institutionnelle)
- 2^e condition : Concertation pour la mise en œuvre du plan de qualité
- 3^e condition : Animation et réflexion de la communauté universitaire sur la qualité de la formation
- 4^e condition : Suivi du plan de qualité

1^{re} condition : Renforcement du système de valeurs axées sur la qualité de la formation (culture institutionnelle)

Levier d'action	1. Élaborer un plan de communication continue
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x ¹
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x
Levier d'action	2. Mettre en place un système de reconnaissance et de valorisation de la qualité de la formation
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x

¹ La lettre x signifie les objets à déterminer

Levier d'action	3. Publiciser et partager les bonnes pratiques
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x

2^e condition :

Concertation pour la mise en œuvre du plan

Levier d'action	1. Procéder à une consultation institutionnelle pour la validation du cadre de référence et la mise en œuvre du plan de qualité
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x
Levier d'action	2. Consulter des experts externes
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x

Levier d'action	3. Faire approuver le plan par les instances universitaires
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x
Levier d'action	4. Mettre sur pied un comité institutionnel permanent pour l'établissement des priorités d'actions
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x
Levier d'action	5. Procéder à l'implantation du plan
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x

3^e condition :

Animation et réflexion de la communauté universitaire sur la qualité de la formation

Levier d'action	1. Organiser des forums de discussions
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x
Levier d'action	2. Offrir des formations à donner
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x

Levier d'action	3. Diffuser des nouvelles
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x

4^e condition :

Suivi du plan d'action

Levier d'action	1. Développer et implanter une méthodologie de suivi
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x

PRINCIPE 2 : Réunir les conditions nécessaires (formation académique, expériences, aptitudes ou habiletés, motivation) pour permettre à l'étudiante et à l'étudiant de réussir dans son programme de formation

1^{re} condition : Préparation adéquate à l'admission d'un programme

2^e condition : Engagement dans sa formation

3^e condition : Prise en compte de caractéristiques et de situations particulières

1^{re} condition :

Préparation adéquate à l'admission d'un programme

Levier d'action	1. Avoir des conditions d'admission en lien avec la formation à suivre
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Exigences institutionnelles formulées dans : <i>Politique d'admission, Règlement des études, Politique linguistique</i> • Prise en compte au 1^{er} cycle de la cote de rendement collégial (CRC) dans certains programmes, information sur les capacités d'accueil • Précision des conditions générales et particulières d'admission et, dans certains cas, des critères de sélection dans les fiches signalétiques des programmes : lettres de références, lettres d'intention, tests, entrevues, curriculum vitae (CV) • Orientations institutionnelles adoptées au regard des passerelles DEC-BAC • Recommandation obligatoire du conseil universitaire (CU)² des conditions d'admission et des critères de sélection au conseil d'administration (CA) • Adoption obligatoire par le CA
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de la <i>Politique sur la reconnaissance des acquis</i> • Procédures appropriées de reconnaissance des diplômes émis à l'étranger • Principes sur les conditions d'admission aux études supérieures à formaliser • Modalités sur l'année préparatoire aux études de premier cycle
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications apportées au besoin et/ou lors de l'évaluation périodique des programmes • Recommandation obligatoire du CU des conditions d'admission et des critères de sélection au CA • Adoption obligatoire par le CA
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des caractéristiques de l'étudiante ou de l'étudiant et de sa performance durant sa formation • Considération des rétroactions des employeurs lors des stages coopératifs
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE, VRES, Facultés, Bureau de la registraire, SSF, SSP, CU, CA

² Voir la signification des acronymes à la fin du document

Levier d'action	2. Faciliter la transition d'un cycle à un autre
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x
Levier d'action	3. Faciliter le passage du collégial à l'université
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de l'ensemble des intervenantes et des intervenants • Comportement empathique envers les étudiantes et les étudiants • Services offerts par les SVE • Système de mentorat présent dans certains programmes • Programmes offerts au Centre de langues • Structures d'accueil dans certains programmes
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des étudiantes et des étudiants à leur entrée par le personnel enseignant • Comportement empathique envers les étudiantes et les étudiants • Circulation de l'information sur les services offerts • Visibilité des services • Orientation sur le campus dès la première journée • Planification d'activités d'accueil (3 jours) : campus, programmes, services, interactions entre les personnes • Particularités à tenir compte dans le travail d'équipe
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des retombées des activités « Réussir en » et ajustements apportés au besoin

Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Sondages périodiques pour les SVE et le SSP sur le niveau de satisfaction des services reçus • Rencontres avec les SVE et le SSP et suivi auprès des cohortes • Utilisation du rapport annuel de la Protectrice des droits des étudiantes et des étudiants • Information auprès des étudiantes et des étudiants du rôle de leurs associations étudiantes • Prise en compte de cette dimension dans l'évaluation de la formation • Utilisation des avis et des rapports des associations étudiantes
Indicateurs	x
Responsabilités	Étudiante et étudiant, personnel enseignant, VRE et VRES, VRCU, Facultés, SVE, SSP, Service des communications, associations étudiantes, Protectrice des droits des étudiantes et des étudiants
Levier d'action	4. Procéder à une reconnaissance des acquis
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de la <i>Politique sur la reconnaissance des acquis</i>
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	x

Levier d'action	5. Informer sur le programme, les attentes et les finalités
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Journées Carrières • Portes ouvertes • Information pertinente et accessible dans la documentation écrite et sur les différents sites Web concernant les programmes de formation offerts (exigences, objectifs, mode de livraison, stages, débouchés éventuels, ...)
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'informations dans les descriptions de certaines activités pédagogiques, sur les cours à option réellement disponibles, sur les modalités de fonctionnement de l'encadrement • Exactitude de l'information sur les sites Web et dans l'annuaire concernant les programmes et les activités pédagogiques • Attentes réalistes des étudiantes et étudiants à considérer lors du recrutement (celles qui pourront être soutenues) • Communication des attentes de départ lors des stages coopératifs • Diffusion des lieux d'apprentissage externes • Information sur les carrières après des études supérieures
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification périodique de la pertinence, de l'étendue, de l'exactitude et de l'accessibilité des informations sur les programmes auprès des personnes visées et améliorations apportées au besoin • Préparation des étudiantes et des étudiants internationaux aux approches pédagogiques particulières dans certains programmes
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE et VRES, Facultés, Bureau de la registraire, Service des communications, SSP, SVE

2^e condition :

Engagement dans sa formation

Levier d'action	1. Reconnaître l'apprentissage, les acquis et l'excellence
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de reconnaissance de l'effort et de l'excellence : gala étudiant, liste du doyen et de la doyenne, jeux, concours • Programme de valorisation des travaux étudiants aux 2^e et 3^e cycles • Bourses institutionnelles
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'instaurer une sorte de portfolio personnel à l'aide duquel l'étudiante ou l'étudiant identifie ses propres besoins et objectifs de formation personnelle et professionnelle, ses forces, ses faiblesses, ses goûts et ses aptitudes
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE, VRES, Facultés, SSF, SSP
Levier d'action	2. Offrir un soutien
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité et disponibilité du personnel enseignant • Utilisation de stratégies pédagogiques qui suscitent la motivation • Parrain/tuteur • Suivi de l'évolution académique des étudiantes et étudiants • Détection précoce des étudiantes et étudiants en difficulté • Rencontres périodiques avec les étudiantes et étudiants en difficulté • Rencontres de groupe dans certaines facultés pour réaligner • Modalités d'évaluation formative • Fiches de parcours de formation dans certaines facultés • Cours de 1 crédit (présentation faite aux étudiantes et aux étudiants au début du programme) : activités d'initiation • Activités d'entraide (par exemple : mentors) • « Passeport Réussite » (1^{er} cycle) • Activités de soutien possibles dans les facultés (exemples : stratégies d'études en médecine, ...) • Activités offertes aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs (ateliers, guide)

	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de soutien des Services à la vie étudiante (SVE) (exemples : activité « Réussir en ... », aide à l'apprentissage, Service de psychologie et d'orientation, aide financière, Fondation FORCE, étudiantes et étudiants internationaux, intégration des étudiantes et étudiants handicapés) • Activités offertes par le Centre de langues • Cliniques d'entraide étudiante (exemples : Clé des mots, Clé anglaise, Clé espagnole, ...) • Financement des étudiantes et étudiants aux études supérieures dans certains programmes
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Formation pédagogique sur les stratégies de motivation à l'apprentissage • Promotion du « modèle de rôle » à favoriser par les anciennes diplômées et anciens diplômés • Suite donnée aux évaluations des enseignements • Considération des commentaires et des suggestions des étudiantes et des étudiants • « Passeport Réussite » aux 2^e et 3^e cycles • Modalités d'évaluation formative des travaux, des apprentissages • Exigence de disponibilité pour les personnels enseignants • Planification et suivi du cheminement d'apprentissage de l'étudiant
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Étudiante et étudiant, personnel enseignant, VRE et VRES, VRCU, Facultés, SVE, SSF
Levier d'action	3. Favoriser la participation et l'appartenance
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des étudiantes et étudiants à divers projets et à tous les comités institutionnels • Participation à des colloques professionnels • Soutien à la tenue de colloques scientifiques étudiants • Valorisation des travaux étudiants et de la participation à des colloques ou séminaires
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Étudiante et étudiant, personnel enseignant, VRE et VRES, Secrétaire général, VRR, Facultés, SVE, SRC

3^e condition :

Prise en compte de caractéristiques et de situations particulières

Levier d'action	1. Accueillir et faire preuve d'ouverture
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et intégration des étudiantes et étudiants internationaux (langue, culture pédagogique locale, ...)
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE, VRES, Facultés, SSF, SSP
Levier d'action	2. Prendre connaissance de ces situations
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de l'ensemble des intervenantes et les intervenants • Comportement empathique envers les étudiantes et les étudiants
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Comportement empathique envers les étudiantes et les étudiants
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Étudiante et étudiant, personnel enseignant, VRE, VRES, VRCU, Facultés, SVE, Protectrice des droits des étudiantes et des étudiants

Levier d'action	3. Offrir des services en lien avec la réussite
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Services offerts par les SVE • Programmes offerts au Centre de langues • Système de transport en commun sans frais
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Étudiante et étudiant, personnel enseignant, VRE et VRES, VRCU, Facultés, SVE

PRINCIPE 3 : Offrir des programmes de formation pertinents, cohérents, novateurs et fondés sur des savoirs scientifiques et professionnels

- 1^{re} condition : Création de liens avec les besoins de formation actuels et anticipation des tendances futures (besoins, développements et défis disciplinaires, scientifiques, professionnels et sociétaux)
- 2^e condition : Adéquation entre les objectifs, les contenus, les approches, les ressources et les évaluations des apprentissages
- 3^e condition : Développement d'une culture scientifique
- 4^e condition : Encouragement à l'utilisation de pédagogies novatrices et à la diversification des expériences de formation

1^{re} condition :

Création de liens avec les besoins de formation actuels et anticipation des tendances futures (besoins, développements et défis disciplinaires, scientifiques, professionnels et sociétaux)

Levier d'action	1. Mettre en place et suivre une démarche prospective
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation des besoins de formation en lien avec des changements disciplinaires, professionnels et sociétaux • Prise en compte des indices de besoins de formation ou des demandes exprimées • Suivi de l'évolution des programmes dans les autres universités
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Veille sur les initiatives nationales et internationales prises pour assurer la qualité de la formation (recension continue des bonnes pratiques) • Élaborer une démarche systématique
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE et VRES, Facultés, SSF
Levier d'action	2. Faire valider par le milieu
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de pertinence lors de la création de programmes ou de l'évaluation périodique des programmes
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils appropriés d'étude de pertinence
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Facultés, SSF

2^e condition :

Adéquation entre les objectifs, les contenus, les approches, les ressources et les évaluations des apprentissages

Levier d'action	1. Prendre en compte cette adéquation dans la création, la modification et l'évaluation de programmes
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de qualité institutionnels à considérer dans l'élaboration de projets de nouveaux programmes ou de modifications majeures de programme tels qu'adoptés par le CU en février 1999 • <i>Politique d'évaluation périodique des programmes</i> (à grade) • <i>Politique de formation continue</i> • Structures d'appui et outils de développement <ul style="list-style-type: none"> - SSF - SSP • Démarches administratives formelles <ul style="list-style-type: none"> - Recommandation : département, conseil facultaire, CU - Adoption par le CA • Promotion des nouveaux programmes <p><u>Mécanismes d'assurance externes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes et procédures d'évaluation des projets de programme à grade (CREPUQ) • Exigences des ordres et comités professionnels – visites d'agrément • Vérification de l'évaluation des programmes existants (CREPUQ)
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Application des finalités pour la formation dans tous les programmes à grade • Révision de nos critères de qualité actuels et enrichissement au besoin (exemple : le développement de compétences) • Prise en compte plus explicite ou formelle des caractéristiques de la formation continue dans la création des programmes • Élaboration et utilisation conviviales d'outils institutionnels de présentation des dossiers de création de programme • Utilisation plus importante de l'appui offert par le SSF dans la création, la modification et l'évaluation des programmes • Soutien à l'implantation de nouveaux programmes
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Comité des usagers et usagères du SSP
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation systématique des services d'appui du SSF • Révision périodique des critères de qualité des programmes de formation à tous les cycles et des finalités de formation

Indicateurs	x
Responsabilités	Directions de programmes, Facultés, VRE, VRES, SSF, SSP, CU, CA,
Levier d'action	2. Se munir de mécanismes de suivi lors de l'implantation
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des dimensions importantes à considérer dans le suivi d'implantation des programmes • Indicateurs et modalités permettant d'assurer le suivi systématique de l'évolution des programmes à grade nouvellement implantés (évaluation continue) • Indicateurs et modalités permettant d'assurer un suivi plus formel de l'évolution des programmes non à grade nouvellement implantés (évaluation continue) • Formalisation du suivi (programmes intra et inter facultaires) • Ressources humaines et matérielles pour assurer le développement ou les modifications majeures de programmes
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE et VRES, directions de programmes, Facultés, SSF
Levier d'action	3. Se munir de mécanismes de maintien de l'adéquation
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Directions de programmes, Facultés, SSF

3^e condition :

Développement d'une culture scientifique

Levier d'action	1. Intégrer des savoirs scientifiques dans la formation
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'utilisation d'écrits scientifiques dans la formation ou de comptes rendus empiriques • Stages en lien avec les projets de recherche • Occasions qui favorisent des échanges sur la recherche (discussions libres en laboratoires) • Réinvestissement du développement des connaissances dans les cours
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités de suivi sur l'intégration des résultats de recherche dans la formation • Définition des objectifs d'apprentissage pertinents à la formation de l'étudiante et de l'étudiant dans un assistantat de recherche
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Directions de programmes, Facultés, VRE, VRES, SSF
Levier d'action	2. Prendre en compte dans la création, la modification et l'évaluation de programmes
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de qualité institutionnels à considérer dans l'élaboration de projets de nouveaux programmes ou de modifications majeures de programme tels qu'adoptés par le CU en février 1999 <p><u>Mécanismes d'assurance externes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes et procédures d'évaluation des projets de programme à grade (CREPUQ) • Exigences des ordres et comités professionnels – visites d'agrément • Vérification de l'évaluation des programmes existants (CREPUQ)
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les évaluations de programmes, intégrer des questions sur les retombées des activités de recherche • Dans les plans de développement de la recherche, renforcer la préoccupation pour les retombées de la recherche sur la formation
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE et VRES, VRR, directions de programmes, Facultés, SSF, CU, CA

Levier d'action	3. Créer des occasions de participation à des activités scientifiques
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences sur les projets de recherche • Participation aux groupes de recherche • Colloques • Invitation aux soutenances de thèses
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les plans de développement de la recherche, renforcer la préoccupation pour les retombées de la recherche sur la formation
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE, VRES, VRR, Facultés, groupes, équipes, chaires, instituts, chercheurs
Levier d'action	4. Organiser des activités scientifiques
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Journée de la recherche • Semaine de la recherche • Tables rondes de l'Équinoxe
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE, VRES, VRR, Facultés

Levier d'action	5. Améliorer la visibilité des activités de recherche internes et externes
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités de diffusion des soutenances de mémoires et de thèses • Modalités de diffusion interne de publications de recherche
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRR, VRE, VRES, Facultés
Levier d'action	6. Faire de l'initiation à la recherche au premier cycle
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle dans certains programmes
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Réinvestissement du développement des connaissances dans les cours au 1^{er} cycle
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Directions de programmes, Facultés, SSF

4^e condition :

Encouragement à l'utilisation de pédagogies novatrices et à la diversification des expériences de formation

Levier d'action	1. Offrir des activités diversifiées
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Stages dans les milieux de pratique professionnelle • Dispositifs d'accompagnement des stages non coopératifs • Stages coopératifs • Activités de laboratoires • Séminaires • Projets de recherche • Travail en équipe • Voyages à l'étranger dans le cadre d'un cours • Échanges internationaux (sessions d'études, stages) • Participation des étudiantes et des étudiants à des projets de contribution réelle à des milieux de pratique • Projets de fin d'études • Réalisation d'activités d'intégration dans plusieurs programmes de 1^{er} cycle : colloques dans certains programmes, portfolio, séminaires, mémoire de fin d'études, etc. • Participation des étudiantes et des étudiants à des concours, simulations, jeux de rôle • Activités de bénévolat
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de modalités et dispositifs d'accompagnement des étudiantes et étudiants en stages coopératifs
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE, VRES, Facultés, personnel enseignant, SSF, SVE

Levier d'action	2. Diversifier les approches pédagogiques
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistraux • Approche par problème • Approche par projet, mandats, situations professionnelles • Formation à distance • Utilisation des TIC
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de qualité au plan des TIC pour la formation
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Personnel enseignant, Facultés, SSF, VRE, VRES
Levier d'action	3. Innover en pédagogie
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Des programmes d'innovation : <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'innovation en formation aux 1^{er}, 2^e et 3^e cycles - Fonds d'appui à la pédagogie universitaire • Vigie du SSF au plan pédagogique et techno/pédagogique • Activités de veille : recherche en pédagogie universitaire et participation à des colloques, congrès et associations en lien avec la pédagogie universitaire
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des retombées des projets d'innovation pédagogique financés sur le développement des compétences pédagogiques du personnel enseignant y compris aux études supérieures
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes d'autorégulation des programmes d'innovation (pertinence, retombée, qualité) • Dispositif d'évaluation de l'offre globale de financement de projets d'innovation
Indicateurs	x
Responsabilités	VRE, VRES, Facultés, personnel enseignant, SSF

PRINCIPE 4 : Avoir des personnels liés à la formation qui ont l'expertise disciplinaire et une compétence d'enseignement et d'encadrement appropriées aux programmes de formation offerts

- 1^{re} condition : Embauche, octroi de permanence et de promotion d'un personnel enseignant qui offre une formation de qualité
- 2^e condition : Embauche et octroi de permanence pour les autres personnels qui contribuent à l'offre d'une formation de qualité
- 3^e condition : Recrutement d'auxiliaires d'enseignement qui contribuent à l'offre d'une formation de qualité
- 4^e condition : Formation et soutien pédagogique et linguistique au corps professoral (professeur, chargé de cours et équipe programme) et aux auxiliaires d'enseignement
- 5^e condition : Utilisation de mécanismes d'évaluation continue de compétences
- 6^e condition : Mise en œuvre de modalités de valorisation de la mission d'enseignement

1^{re} condition : Embauche, octroi de permanence et de promotion d'un personnel enseignant qui offre une formation de qualité

Levier d'action	1. Déterminer des profils de compétences institutionnels et spécifiques
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> Exigences au niveau des compétences pédagogiques attendues déterminées par les départements
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de profils de compétences attendues Démonstration des compétences pédagogiques à l'embauche (mise en situation, prestation, ...) et lors de l'octroi de permanence et de promotion Présence des étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles aux présentations des nouvelles candidates et des nouveaux candidats Documents d'embauche, de bonnes pratiques (outils connus par les facultés et à l'usage du comité de direction) Dépôt de la thèse Critères de qualité au plan des pratiques d'encadrement à tous les cycles
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de la prise en compte réelle du profil de compétences lors d'embauche et de qualifications Révision périodique des profils de compétences
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, Direction de l'Université
Levier d'action	2. Établir des critères liés à l'expertise disciplinaire
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> Critères et indicateurs des conventions collectives <p><u>Mécanismes d'assurance externes</u> Mécanismes et procédures d'évaluation des projets de programme à grade (CREPUQ) concernant les ressources professorales (envoi des CV)</p>
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de la prise en compte réelle des critères portant sur l'expertise disciplinaire pour l'obtention de la permanence et la promotion Révision périodique des critères pour l'obtention de la permanence et de la promotion

	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des évaluations des enseignements
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, Direction de l'Université
Levier d'action	3. Établir des critères liés aux compétences pédagogiques
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Habilitation à l'encadrement aux 2^e et 3^e cycles recherche dans certaines facultés
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Critères à établir en fonction des compétences attendues • Application d'une politique d'habilitation à l'encadrement aux 2^e et 3^e cycles recherche
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la prise en compte réelle des critères portant sur les compétences pédagogiques pour l'obtention de la permanence et la promotion • Révision périodique des critères pour l'obtention de la permanence et de la promotion • Suivi des évaluations des enseignements
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, Direction de l'Université
Levier d'action	4. Établir des critères liés à la maîtrise de la langue française
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Politique linguistique</i>
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, Direction de l'Université

2^e condition : Embauche et octroi de permanence pour les autres personnels qui contribuent à l'offre d'une formation de qualité

Levier d'action	1. Établir des critères liés aux exigences de la tâche
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Variables selon les demandes des facultés et des départements
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Critères d'embauche plus précis en regard de la fonction et du lien avec les étudiantes et les étudiants • Critères de permanence en lien avec les habilités requises en soutien à la formation
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des évaluations des personnels • Révision des critères d'embauche et de permanence au besoin
Indicateurs	x
Responsabilités	Facultés, départements, Service des ressources humaines, Direction de l'Université
Levier d'action	2. Établir des critères liés à la maîtrise de la langue française
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Politique linguistique</i>
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, Direction de l'Université

3^e condition :

Recrutement d'auxiliaires d'enseignement qui contribuent à l'offre d'une formation de qualité

Levier d'action	1. Établir des critères liés aux compétences disciplinaires
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Facultés, départements
Levier d'action	2. Établir des critères liés aux compétences pédagogiques
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, VRE, VRES

Levier d'action	3. Établir des critères liés à la maîtrise de la langue française
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> Politique linguistique
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Facultés, départements, Secrétaire général

4^e condition :

Formation et soutien pédagogique et linguistique au corps professoral (professeure et professeur, chargée et chargé de cours, équipe programme) et aux auxiliaires d'enseignement

Levier d'action	1. Offrir du conseil individuel et collectif
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils offerts par le SSF au personnel enseignant : appui à la pédagogie, aux programmes, à l'intégration des TIC à l'enseignement et à l'apprentissage, aux projets d'innovation pédagogique • Conseils offerts par le SSF aux autres personnels engagés dans l'enseignement et l'encadrement pour l'organisation d'événements et l'utilisation de divers médias en support à l'enseignement et à l'apprentissage • Conseils du Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes aux facultés pour le processus d'évaluation des programmes • Conseils offerts par des professeures et professeurs de la Faculté d'éducation et autres dont le champ d'action et d'expertise est la pédagogie universitaire • Enseignement coopératif • Implication des responsables de cours et suivi de la performance des nouvelles professeures et des nouveaux professeurs et des personnes chargées de cours
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de s'ajuster aux demandes et à la diversité des cultures des instances et des personnes qui les formulent
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et analyse de données pour un bilan périodique des services au soutien pédagogique, aux programmes et à l'innovation • Suivi stratégique des services offerts permettant une meilleure réponse aux besoins
Indicateurs	x
Responsabilités	SSF, Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes, personnel enseignant, VRE, VRES

Levier d'action	2. Offrir un encadrement individuel et collectif
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'encadrement offertes par le SSF au personnel enseignant : appui à la pédagogie, aux programmes, à l'intégration des TIC à l'enseignement et à l'apprentissage, aux projets d'innovation pédagogique • Encadrement offert par le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes aux facultés pour le processus d'évaluation des programmes • Encadrement offert par des professeures et professeurs de la Faculté d'éducation et autres dont le champ d'action et d'expertise est la pédagogie universitaire • Modalités d'encadrement variables des auxiliaires d'enseignement • Suivi et encadrement par des professeures et professeurs d'expérience reconnus pour la qualité de leur pédagogie
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de s'ajuster aux demandes et à la diversité des cultures des instances et des personnes qui les formulent • Modalités d'encadrement pour l'ensemble des auxiliaires d'enseignement
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et analyse de données pour un bilan périodique des services au soutien pédagogique, aux programmes et à l'innovation • Suivi stratégique des services offerts permettant une meilleure réponse aux besoins • Évaluation des modalités d'encadrement offertes aux auxiliaires d'enseignement
Indicateurs	x
Responsabilités	SSF, Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes, personnel enseignant, Facultés, VRE, VRES

Levier d'action	3. Offrir un accompagnement individuel et collectif
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'accompagnement offertes par le SSF au personnel enseignant : appui à la pédagogie, aux programmes, à l'intégration des TIC à l'enseignement et à l'apprentissage, aux projets d'innovation pédagogique • Activités d'accompagnement offertes par le SSF aux autres personnels engagés dans l'enseignement et l'encadrement pour l'organisation d'événements et l'utilisation de divers media en support à l'enseignement et à l'apprentissage • Accompagnement du Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes aux facultés pour le processus d'évaluation des programmes • Accompagnement offert par des professeures et professeurs de la Faculté d'éducation et autres dont le champ d'action et d'expertise est la pédagogie universitaire
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de s'ajuster aux demandes et à la diversité des cultures des instances et des personnes qui les formulent • Suivi auprès des personnes éprouvant des difficultés
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et analyse de données pour un bilan périodique des services au soutien pédagogique, aux programmes et à l'innovation • Suivi stratégique des services offerts permettant une meilleure réponse aux besoins
Indicateurs	x
Responsabilités	SSF, Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes, personnel enseignant, VRE, VRES

Levier d'action	4. Offrir de l'information et de la formation individuelle et collective
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques de <i>Promotion de la qualité de l'enseignement</i> (volet formation pédagogique) et <i>Règlements facultaires</i> • Activités de sensibilisation, d'information, d'approfondissement sur des thématiques d'actualité en pédagogie universitaire offertes par le SSF • Activités de formation offertes par le SSF au personnel enseignant : appui à la pédagogie, aux programmes, à l'intégration des TIC à l'enseignement et à l'apprentissage • Activités offertes par le Centre de pédagogie en sciences de la santé pour le personnel enseignant de la Faculté de médecine et des sciences de la santé plus spécifiquement du Doctorat en médecine pour les stratégies d'apprentissage que sont l'APP, le raisonnement clinique, la schématisation... ainsi que pour l'évaluation des apprentissages et de l'enseignement • Formation offerte par des professeures et professeurs de la Faculté d'éducation et autres dont le champ d'action et d'expertise est la pédagogie universitaire • Activités de formation du Centre de langues de la Faculté des lettres et des sciences humaines • Activités de formation pour les auxiliaires d'enseignement dans quelques facultés • Fonds alloués aux personnes chargées de cours pour le perfectionnement • Modalités dans la convention collective des professeures et professeurs (congé de formation continue) • Soutien à l'organisation de colloques scientifiques • <u>Outils disponibles</u> <ul style="list-style-type: none"> - Banque d'information pédagogique en ligne au Carrefour de l'information - Vitrine technologique - Bibliothèque virtuelle sur les pratiques pédagogiques - Textes dans le journal <i>Liaison</i> - Guides (évaluation périodique des programmes, développement de programmes, WEBCT de conception et de gestion de sites de cours, vidéoconférence, Adobe première...) - Site Web du SSF
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de la formation du nouveau personnel enseignant • Capacité de s'ajuster aux demandes et à la diversité des cultures des instances et des personnes qui les formulent • Ajustement de l'offre de formation aux contraintes des instances et des personnes pour favoriser une plus grande participation • Insertion professionnelle des nouvelles professeures et nouveaux professeurs • Offre de formation pour les auxiliaires d'enseignement qui tient compte des divers contextes
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et analyse de données pour un bilan périodique des services au soutien pédagogique, aux programmes

mettre en place ou à renforcer	<p>et à l'innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi stratégique des services offerts permettant une meilleure réponse aux besoins • Évaluation des formations offertes aux auxiliaires d'enseignement
Indicateurs	x
Responsabilités	SSF, CPSS, Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes, personnel enseignant, VRE, VRES, Facultés
Levier d'action	5. Faire du réseautage et développer des communautés de pratiques
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité et transfert de bonnes pratiques de personnels enseignants : réseautage par le SSF • Mois de la pédagogie universitaire • Équipes pour le développement pédagogique dans des programmes ou des départements incluant des représentantes et représentants des milieux de pratique professionnelle
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion et transfert des développements pédagogiques, des projets novateurs et création de communautés de pratiques • Constitution d'un patrimoine pédagogique (par exemple : un répertoire) • Création de forums de discussion
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des activités offertes dans le Mois de la pédagogie universitaire
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	SSF, personnel enseignant, VRE, VRES

5^e condition :

Utilisation de mécanismes d'évaluation continue de compétences

Levier d'action	1. Élaborer et implanter une stratégie d'évaluation de l'enseignement et de l'encadrement par programme
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Politique de la promotion de la qualité de l'enseignement</i> et ses <i>Règlements facultaires</i> • Mécanismes d'évaluation de l'enseignement pour les activités pédagogiques, à tous les cycles et un suivi variable des résultats • Évaluation de la prestation des auxiliaires d'enseignement dans une faculté
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes d'évaluation de l'encadrement aux 2^e et 3^e cycles • Précisions des règles pour les 2^e et 3^e cycles dans les <i>Règlements facultaires</i> • Évaluation de la prestation des auxiliaires d'enseignement • Suivi approprié des évaluations de l'enseignement et de l'encadrement
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Révision périodique de la politique et des règlements facultaires et de leurs applications
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'application de la politique et des règlements facultaires
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de programmes, Facultés, VRE, VRES, SSF
Levier d'action	2. Développer des outils d'évaluation adaptés aux types d'activités et de formation
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Outils d'évaluation disponibles
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'outils plus adaptés aux divers contextes
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des outils
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de programmes, Facultés, personnel enseignant, SSF, CPSS, VRE, VRES

Levier d'action	3. Suivre l'évolution de l'évaluation de l'enseignement et intervenir, au besoin
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Directions de programmes, Facultés, personnel enseignant, VRE, VRES

6^e condition :

Mise en œuvre de modalités de valorisation de la mission d'enseignement

Levier d'action	1. Reconnaître, dans l'obtention de promotions, l'engagement dans le développement, l'évaluation et l'amélioration de pratiques et d'offres de formation
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, Direction de l'Université
Levier d'action	2. Diffuser les pratiques exemplaires
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Mois de la pédagogie universitaire • Articles dans le journal <i>Liaison</i>
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan du Mois de la pédagogie universitaire
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, personnel enseignant, SSF, CPSS, VRE, VRES

Levier d'action	3. Mettre en place un système de reconnaissances institutionnelles et facultaires de l'effort et de l'excellence
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> Prix de reconnaissance institutionnels et facultaires
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, Direction de l'Université
Levier d'action	4. Mettre en place des mécanismes de valorisation de l'engagement dans la formation
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> <i>Politique de promotion de la qualité de l'enseignement et ses Règlements facultaires</i>
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance dans la tâche des enseignantes et enseignants concernés de l'engagement dans la création et le développement des programmes de formation Valorisation de la fonction enseignement et encadrement pour les professeures et professeurs
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'application de la politique et des règlements facultaires
Indicateurs	x
Responsabilités	Départements, Facultés, personnel enseignant, Direction de l'Université

PRINCIPE 5 : Favoriser le développement d'un milieu universitaire contribuant à la qualité de la formation

1^{re} condition : Reconnaissance de l'apport du milieu de vie à la formation

2^e condition : Développement d'un milieu de vie supportant

3^e condition : Développement d'un milieu de vie stimulant et enrichissant

1^{re} condition :

Reconnaissance de l'apport du milieu de vie à la formation

Levier d'action	1. Reconnaître l'engagement étudiant
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Activités ou programmes de reconnaissance de l'engagement étudiant • Bourses et subventions • Information et soutien aux associations étudiantes • Participation aux diverses instances universitaires • Service d'animation : appuie les initiatives et l'implication des étudiantes et étudiants en mettant à leur disposition des ressources humaines, matérielles et financières : soutien ou aide, prêt de matériel, réservation de locaux, reconnaissance officielle des regroupements étudiants, aide pour rédiger une charte ou les règlements d'un regroupement, aide pour l'animation d'assemblées générales, fondation de son propre regroupement, casiers postaux, accueil et information offerts aux étudiantes et étudiants étrangers. ▪ Existence de regroupements <ul style="list-style-type: none"> - Regroupement étudiants : Amnistie internationale, MARKUS, AGLEBUS, Association des musulmans, AGRUS, AIESEC, CEEUS, CJRSS, Génie-Vert, GERHUS, GULUS, etc. - Groupes religieux : Campus pour le Christ, GRACCUS, GBU, GRACE PLUS, etc. - Associations étudiantes : FEUS, AGEFEUS, AGEEMUS, AEA, AGGESIUS, AGES, AETEP, AGEG, AGEEP, AGEEFLESH, AGED, REMDUS, AMEUS, REMSSUS, etc. - Associations d'étudiantes et d'étudiants internationaux : Association des étudiants béninois, Association des étudiants et stagiaires français, AMIS, AEAS, AESGS, AHUS, ASTUS, etc.
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	SVE, Facultés, VRCU

Levier d'action	2. Diffuser l'information par divers médias
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Journal <i>Liaison</i> • Bulletin <i>NOTA BENE</i> • <i>Le Collectif</i> • Revues étudiantes, bulletins facultaires • Sites web institutionnels • Tenue de stands • Affichage sur les babillards des campus • Radio étudiante
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Service des communications, Facultés, associations étudiantes
Levier d'action	3. Favoriser l'implication de la communauté universitaire dans le milieu local, régional, national et international
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription dans la mission, la vision et les valeurs • Choix en lien avec l'apport d'une valeur ajoutée à la crédibilité ou à l'image de l'Université • Participation aux instances scolaires, sociales, culturelles, économiques et politiques • L'Université comme citoyen corporatif : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Politique de développement durable</i> - Mesures de transport (cohérence avec ce qui est enseigné) - Protection de l'environnement (cohérence avec ce qui est enseigné) - Impact de la présence étudiante dans la ville - Initiatrice du Pôle universitaire
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	

Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, membres de la communauté universitaire
Levier d'action	4. Favoriser l'implication d'acteurs externes au milieu universitaire
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Service des stages et du placement (régime coopératif) • Stages pratiques dans diverses institutions • ARIUS (collaborations avec des établissements universitaires d'autres pays) • Programmes de stages à l'étranger et d'échange étudiant • Ententes qui définissent les rôles, les responsabilités et les attentes des partenaires • Organismes partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - La Fondation de l'Université de Sherbrooke - Le Réseau de l'Université de Sherbrooke - Le Pôle universitaire
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Grille pour les niveaux de collaboration avec les établissements universitaires internationaux
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion de clauses permettant des révisions des ententes • Comité des usagers et usagères du SSP
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, ARIUS, SVE, SSP, Service du développement

2^e condition :

Développement d'un milieu de vie supportant

Levier d'action	1. Rendre accessible et disponible des personnes liées à la formation
<p>Modalités d'application actuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel du Service des stages et du placement : gestion des stages pour le régime coopératif, service de placement pour les finissantes et finissants • Personnel du Service des bibliothèques • Personnel du Carrefour de l'information (services conseils en TIC et dépannage technique, postes de travail avec logiciels usuels et spécialisés, Agora pour des présentations : débats, forums, conférences, vitrine électronique sur les récentes innovations, salles pour le travail d'équipe) • Personnel des services offerts par des facultés : cliniques, Éditions du CRP, laboratoires d'informatique, Centre de langues, Centre Anne-Hébert, Carthèque, centres de documentation, Centre Kino-Univestrie, Centre de développement professionnel, Centre judiciaire, École de formation professionnelle du Barreau du Québec, IRECUS, Institut d'entrepreneuriat, Université du troisième âge... • Personnel du Service de soutien à la formation : appui à la pédagogie, aux programmes, à l'intégration des TIC à l'enseignement et à l'apprentissage • Personnel du Centre de pédagogie en sciences de la santé : appui à la pédagogie pour le personnel enseignant du Doctorat en médecine de la Faculté de médecine et des sciences de la santé • Personnel du Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes : soutien aux facultés pour le processus d'évaluation des programmes • Contribution d'autres ressources : professeures et professeurs de la Faculté d'éducation et autres dont le champ d'action et d'expertise est la pédagogie universitaire <p><u>Outils en appui</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque d'information pédagogique en ligne au Carrefour de l'information - Vitrine technologique - Guides (évaluation périodique des programmes, développement de programmes, WEBCT de conception et de gestion de sites de cours, vidéoconférence, Adobe première...) - Site Web du SSF
<p>Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement de l'offre de formation aux contraintes des instances et des personnes pour favoriser une plus grande participation
<p>Modalités d'auto-régulation actuelles</p>	
<p>Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et analyse de données pour un bilan périodique des services au soutien pédagogique, aux programmes • Suivi stratégique des services offerts permettant une meilleure réponse aux besoins
<p>Indicateurs</p>	<p>x</p>
<p>Responsabilités</p>	<p>VRE, VRES, Facultés, SSF, SSP, CPSS, Service des bibliothèques, professeures et professeurs engagés dans le soutien</p>

Levier d'action	2. Susciter l'entraide étudiante
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> Cliniques d'entraide étudiante (Clé des mots, Clé anglaise, Clé espagnole, Clé de vos droits, Clé informatique, Clé multimédia, Clé de l'emploi, Bureau du voyage)
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRCU, Facultés, associations étudiantes, SVE
Levier d'action	3. Rendre accessibles et disponibles des services à la vie étudiante
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> Service d'aide financière : bourses d'études, bourses d'admission, programme d'aide financière de la Fondation Force, programmes études-travail, outil Budget Service de psychologie : consultation psychologique, consultation en orientation, aide à l'apprentissage, ateliers et activités diverses Information scolaire et professionnelle : centre de documentation Programmes études-travail : guichet d'emploi étudiant Centre de services : accueil et renseignements relatifs aux études, au financement des études, aux documents officiels, au dépôt de documents Service d'intégration pour les étudiantes et les étudiants handicapés : aide et services nécessaires à la réussite Services de résidences et d'hébergement Bureau de la Protectrice des droits des étudiantes et des étudiants Services commerciaux et concessionnaires : Coopérative de l'Université de Sherbrooke, CPE Tout-petit, Toute-petite, Iris Optométristes-opticiens, Photadme, Salon de coiffure Services alimentaires
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> Services à la vie étudiante <ul style="list-style-type: none"> rencontres annuelles d'identification des besoins évaluation systématique des ateliers et des services de psychologie par les participantes et participants

	- échanges directs entre les étudiantes et les étudiants et les responsables des divers services et programmes
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, SVE, Service des immeubles, CA
Levier d'action	4. Faciliter l'articulation études-famille
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés
Levier d'action	5. Promouvoir la santé et le bien-être
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Services de santé : infirmières, médecins, médecin spécialisé en santé mentale, diététiste, services de prélèvements et d'ordonnances médicales • Services du sport et de l'activité physique • Ateliers sur la gestion du stress • Service de pastorale • Programme Universanté • Coop santé de l'Université de Sherbrooke • Soins de l'environnement physique
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une préoccupation constante pour la formation dans l'ensemble des pratiques administratives (budget, stationnement, locaux, chauffage)
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Services à la vie étudiante <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres annuelles d'identification des besoins - Approbation des programmes d'activités par le Conseil de la vie étudiante - Évaluation systématique des ateliers et des services de psychologie par les participantes et participants

	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges directs entre les étudiantes et les étudiants et les responsables des divers services et programmes • Service du sport et de l'activité physique <ul style="list-style-type: none"> - Comité institutionnel - Sondages au besoin
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	SVE, Faculté d'éducation physique et sportive, VRCU
Levier d'action	6. Offrir la sécurité
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Politique sur la dignité des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination</i> • <i>Règlement de circulation et de stationnement sur le Campus principal</i> • <i>Directive concernant les exigences relatives à la sécurité lors de la tenue de rassemblement</i> • Plan pour assurer la sécurité des personnes et la protection des biens • Programmes de sensibilisation et d'information sur des questions relatives à la sécurité, la prévention de la criminalité, la prévention des incendies et l'évacuation en cas de nécessité • Formation sur demande • Surveillance / système de caméras numériques
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Services auxiliaires

3^e condition :

Développement d'un milieu de vie stimulant et enrichissant

Levier d'action	1. Rendre accessibles des services et des activités de nature sociale et culturelle
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau du voyage • Programmation du Centre culturel (Salle Maurice O'Bready) • Événements à la Galerie d'art
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRCU
Levier d'action	2. Favoriser le développement et la prise en charge d'activités parascolaires par les étudiantes et les étudiants
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Activités initiées par les étudiantes et les étudiants
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRCU, Facultés, associations étudiantes, SVE

Levier d'action	3. Favoriser l'interaction et l'intégration interculturelles
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'accueil des étudiantes et étudiants internationaux par les SVE et quelques programmes
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et intégration des étudiantes et étudiants internationaux dans les programmes
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Services à la vie étudiante <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres annuelles d'identification des besoins - Échanges directs entre les étudiantes et les étudiants et les responsables des divers services et programmes • Comité mixte de la vie en résidence pour assurer l'animation et la qualité de vie
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	VRCU, Facultés, SVE, Service des immeubles
Levier d'action	4. Élaborer des projets de transformation du milieu (environnement durable)
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Politique de développement durable</i>
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, services concernés selon les projets

Levier d'action	5. Développer des collaborations et des partenariats externes
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et encouragement à des projets tels : Ingénierie sans frontières, projets d'innovation pédagogique portant sur des problématiques sociales et traitées avec la communauté (cohérence avec les objectifs de formation)
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	SVE, VRCU, Facultés

PRINCIPE 6 : **Avoir des modes et des pratiques de gestion (au plan académique, administratif, des services et du milieu) qui favorisent et améliorent de façon continue la qualité de la formation en accord avec les principes 2, 3, 4 et 5**

- 1^{re} condition : Identification des rôles et responsabilités des personnes
- 2^e condition : Passage des pouvoirs et des responsabilités à assurer lors des changements de direction
- 3^e condition : Développement et amélioration des outils de gestion
- 4^e condition : Gestion du système de formation en assurant l'articulation entre les principes 2, 3, 4 et 5
- 5^e condition : Gestion de situations atypiques

1^{re} condition :

Identification des rôles et responsabilités des personnes

Levier d'action	1. Déterminer les responsabilités
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Documents officiels <ul style="list-style-type: none"> - Statuts de l'Université (en révision) - Documents sur <i>Mandat, mission, structure</i> des services ou des bureaux - Conventions collectives - Règlement des études - Règlements facultaires
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleures définitions des rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion académique dans des situations problématiques • Règles claires de ce qui est attendu des professeures et professeurs et des personnes chargées de cours
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des <i>Statuts de l'Université</i> en cours • Révisions périodiques des documents officiels
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Assemblée des membres, CA, Direction de l'Université, Facultés, directions des services et bureaux
Levier d'action	2. Assigner et partager des responsabilités
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives de la direction, des Facultés, des directions de services et bureaux • Modalités de planification annuelle des postes de professeure et professeur par département • Modalités d'évaluation des besoins et disponibilités des ressources humaines et matérielles des facultés et de l'Université
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation régulière des besoins/disponibilité des autres catégories de personnels dans les facultés et dans les services • Planification annuelle des postes pour les autres catégories de personnels dans les facultés et dans les services • Dans les évaluations de programme, validation de l'adéquation des ressources humaines et matérielles avec les besoins de formation • Assurance que l'évaluation annuelle des services interroge l'adéquation des services aux besoins de formation
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Révision périodique de la satisfaction des besoins

	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de dispositifs de l'évaluation de l'adéquation entre les ressources et les besoins des étudiantes et des étudiants et de l'efficacité des actions
Indicateurs	x
Responsabilités	CA, Direction de l'Université, Facultés, Direction des services et bureaux
Levier d'action	3. Offrir du soutien aux responsables
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> Soutien offert par le SSF à la création, au développement et à l'évaluation des programmes Soutien offert par le secrétariat à l'évaluation périodique des programmes Soutien offert par le Bureau de la registraire et autres services de l'Université
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> Règles explicites de bonnes pratiques pour la gestion académique Rencontres de groupe (rétroaction) Activités d'entraide (par exemple, mentors) Exigence de disponibilité pour les personnels enseignants Règles de gestion des ressources humaines Comité de règlement des différends : médiation
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, services et bureaux
Levier d'action	4. Offrir de la formation aux responsables
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilités d'activités de perfectionnement en gestion adaptées au contexte académique universitaire
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, Service des ressources humaines

2^e condition :

Passage des pouvoirs et des responsabilités à assurer lors des changements de direction

Levier d'action	1. Déterminer les objets à traiter
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, Services des ressources humaines
Levier d'action	2. Mettre en place des modalités d'information et de transfert d'expertise
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, Service des ressources humaines

3^e condition :

Développement et amélioration des outils de gestion

Levier d'action	1. Développer des politiques, règles et procédures
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques et règlements en vigueur <ul style="list-style-type: none"> - <i>Promotion de la qualité de l'enseignement</i> (règlements facultaires) - <i>Formation de la formation continue</i> - <i>Politique générale d'admission</i> - <i>Politique sur la reconnaissance des acquis</i> - <i>Évaluation périodique des programmes</i> - <i>Évaluation des apprentissages</i> (règlements facultaires) - <i>Politique linguistique</i> - <i>Politique sur la propriété intellectuelle</i> - <i>Politique sur le harcèlement psychologique</i> - <i>Règlement des études</i> - <i>Directives, orientations institutionnelles</i> • Règlements facultaires • Prise en compte des préoccupations de l'environnement • Mécanismes de consultation • Comités d'orientation et groupes de travail • Mécanismes d'orientation • Mécanismes d'adoption
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes et ressources de mise en œuvre
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Révision de nos mécanismes d'élaboration et de mise en oeuvre
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, CU, CA

Levier d'action	2. Implanter et faire le suivi des politiques, règles et procédures
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer, en collaboration avec les facultés, des modalités d'implantation et de suivi de l'application des politiques, règles et procédures
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des politiques selon l'échéancier prévu
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'efficacité des modalités d'implantation et de de suivi
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés
Levier d'action	3. Développer et implanter des systèmes d'information (banque de données compatibles, aide à la décision, diffusion)
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Développement en cours de SYGES pour les études supérieures • SIIG • Suivi de l'évolution académique des étudiantes et étudiants • Sites web et portail d'accès • Renouvellement de l'environnement Internet
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches de parcours de formation • Flexibilité dans la gestion des dossiers étudiants pour la formation continue
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, services et bureaux concernés

Levier d'action	4. Développer des modes de communication et de collaboration
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de divers comités <ul style="list-style-type: none"> - Comités de programme - Comité des études supérieures (CES) - Comités de thèses, d'encadrement des études supérieures - Comités conseil (1^{er} cycle) - Comités d'orientation (CRC, CEPCE, COES) - Comité institutionnel de la formation continue - Divers comités des usagers et usagères des services • Approche programme dans certains programmes <ul style="list-style-type: none"> - Moyens pour favoriser la collaboration entre les différents acteurs de programmes - Moyens pour assurer l'intégration des enseignements et des apprentissages • Codirections d'essais, de mémoires et de thèses • Protocole d'ententes interfacultaires
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination entre les divers comités et unités • Approche programme • Modalités de collaboration interdépartementales et interfacultaires (codirections de recherche)
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, départements

4^e condition :

Gestion du système de formation en assurant l’articulation entre les principes 2, 3, 4 et 5

Levier d’action	1. Identifier les changements dans l’environnement interne et externe
Modalités d’application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> Diverses activités de veille (programmes de formation, effectifs étudiants, financement, ...)
Modalités d’application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d’auto-régulation actuelles	
Modalités d’auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l’Université, Facultés, Services et Bureaux, CU, CA
Levier d’action	2. Rendre en compte le changement dans l’articulation des principes
Modalités d’application actuelles	
Modalités d’application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d’auto-régulation actuelles	
Modalités d’auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l’Université, Facultés, services et bureaux, CU, CA

Levier d'action	3. Dépister et traiter les incohérences
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, services et bureaux concernés
Levier d'action	4. Identifier les zones d'amélioration de la qualité
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, services et bureaux, CU, CA

5^e condition :

Gestion de situations atypiques

Levier d'action	1. Traiter les plaintes
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes prévus dans diverses réglementations : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Politique d'admission</i> : procédure d'appel - <i>Règlement des études</i> : révision de notes - <i>Politique sur la protection de la propriété intellectuelle des étudiantes et étudiants et des stagiaires postdoctoraux</i> : règlement des différends - <i>Politique sur la reconnaissance des acquis</i> : procédure d'appel et révision de la décision - <i>Déclaration des droits et responsabilités des étudiantes et étudiants</i> : protectrice des droits étudiants • Comités de discipline
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes des associations étudiantes • Soutien et support au traitement des dossiers • Systématisation des pratiques et modalités de gestion des plaintes dans la gestion des programmes • Développement d'un cadre de référence pour le traitement des plaintes et la gestion des sanctions • Révision de notes : comité d'au moins trois personnes
Modalités d'auto-régulation actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel de la Protectrice
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des plaintes formelles et des mesures prises • Modalités d'évaluation de nos pratiques de gestion des plaintes
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, services et bureaux, CU, CA

Levier d'action	2. Avoir des modes de résolution des litiges et des conflits
Modalités d'application actuelles	
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, Services et Bureaux
Levier d'action	3. Répondre aux demandes exceptionnelles
Modalités d'application actuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de l'ensemble des intervenantes et intervenants • Comportement empathique envers les étudiantes et les étudiants • Services offerts par les SVE
Modalités d'application à mettre en place ou à renforcer	x
Modalités d'auto-régulation actuelles	
Modalités d'auto-régulation à mettre en place ou à renforcer	x
Indicateurs	x
Responsabilités	Direction de l'Université, Facultés, services et bureaux concernés

Acronymes utilisés

CA	Conseil d'administration
CU	Conseil universitaire
SRC	Service de la recherche et de la création
SSF	Service de soutien à la formation
SSP	Service des stages et du placement
VRCU	Vice-recteur à la communauté universitaire
VRE	Vice-recteur aux études
VRES	Vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue
VRR	Vice-recteur à la recherche

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, J., Haarscher, G. et M.P. DE LA BELLACASA. *L'université en questions. Marché des savoirs, nouvelle agora, tour d'ivoire?*, Bruxelles, Éditions Labor, 2001.

AMHERT, C.-H. *Le chaos de carrière dans les organisations. À la découverte de l'ordre caché derrière le désordre apparent*, Montréal, Éditions Nouvelles AMS, 1999.

Annuaire général 2003-2004, Québec, Université de Sherbrooke.

ASSEMBLÉE NATIONALE. *Commission de l'éducation. Consultation générale sur les enjeux entourant la qualité, l'accessibilité et le financement des universités au Québec, Rapport final*, Québec, 2004.

BEAUCHESNE, A. Document de travail : « Quelques réflexions de travail », Québec, Université de Sherbrooke, 2004.

BERNARD, H. *Indicateurs pédagogiques de la qualité de l'enseignement supérieur*. Dans R. Rousseau et C.V. De la Durantaye, *La qualité de l'enseignement supérieur au Québec*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 1992.

BLANCHARD, P. Document de travail : « Classement des établissements d'enseignement », Québec, Université de Sherbrooke, 2003a.

BLANCHARD, P. Document de travail : « Définition de divers concepts », Québec, Université de Sherbrooke, 2003b.

BLANCHARD, P. Document de travail : « Compilation des finalités des cycles d'enseignement d'autres universités québécoises », Québec, Université de Sherbrooke, 2004a.

BLANCHARD, P. Document de travail : « Répertoire des activités de formation complémentaire. Milieu de vie à l'Université de Sherbrooke », Québec, Université de Sherbrooke, 2004b.

BLANCHARD, P. Document de travail : « Synthèse des objectifs des programmes sans grade », Québec, Université de Sherbrooke 2004c.

CHARRON, F. *Actualiser le curriculum de formation des étudiants chercheurs pour répondre aux besoins des étudiants et aux attentes de la société*, Groupe de travail sur le curriculum des études supérieures, Québec, Université de Sherbrooke, 2001. 56 p.

COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION, *Livre des références*, Paris, 2003.

CONSEIL DES UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO. *Substantial and sustained investment in universities key to Ontario's global competitiveness*, Vol. 7, No 3, 2004.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA), *Déclaration ministérielle sur l'assurance de la qualité des programmes d'enseignement menant à des grades au Canada*, 2007.

CONSEIL NATIONAL DES CYCLES SUPÉRIEURS. Fédération étudiante universitaire du Québec, *Maîtrises professionnelles : état de la situation*, 2004.

CONSEIL ONTARIEN DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES. *Le maintien de la qualité dans un monde en évolution. Le financement des universités ontariennes*, Toronto, 1994.

DALCEGGIO, P. *Enseigner au niveau supérieur de qualité : enjeux et défis pédagogiques*, Service d'aide à l'enseignement, Montréal, Université de Montréal, 1991, p. 37-43.

DEJEAN, J. *Les démarches qualité dans l'enseignement supérieur, entre évaluation et contrôle*, Congrès AIPU, 2005.

FÉDÉRATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE ET LE REGROUPEMENT DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DE MAÎTRISE, DE DIPLÔME ET DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE « Révision de la *Politique de promotion de la qualité de l'enseignement* : faire de l'Université de Sherbrooke une référence en matière de qualité de la formation et de l'éducation », Québec, Université de Sherbrooke, octobre 2003.

FORD, J. B., M. JOSEPH et B. JOSEPH. « Importance-performance analysis as a strategic tool for service marketers : the case of service quality perceptions of business students in New Zealand and the USA », *The Journal of Services Marketing*, Santa Barbara, Vol. 13, Iss. 2, 1999.

GÉRARD, F.M. « L'évaluation de la qualité des systèmes de formation », *Mesure et Évaluation en Éducation*, 2001, Vol.24, No 2-3, p. 53-77.

GOSLING, D. et V.-M. D'ANDREA. « Quality Development : a new concept for higher education », *Quality in Higer Education*, Vol. 7, No 1, 2001.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. « Document d'orientation – L'évaluation institutionnelle – Guide », Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, Québec, 2000.

GREENSPON, E. « University Report Card. Special Report : A Comprehensive Guide to how students rate theirs schools », *The Globe and Mail and The Strategic Counsel*, 2003, p. 5-11, 16-19.

INCHAUSPÉ, P. « La recherche d'indicateurs de qualité en éducation, exercice utile ou futile? » Dans R. Rousseau et C.V. De la Durantaye (dir.), *La qualité de l'enseignement supérieur au Québec*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 1992.

KARATHANOS, D. « Quality : Is Education Keeping Pace With Business? », *Journal of Education for Business*, Mar/Apr, 74, 4, 1999, p. 231-235.

QUÉRIDO, C. « La difficile mais nécessaire évaluation de la qualité », Dans R. Rousseau et C.V. De la Durantaye (dir.), *La qualité de l'enseignement supérieur au Québec*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 1992.

LANGEVIN, L. et M. BRUNEAU. *Enseignement supérieur : vers un nouveau scénario*, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur, 2002.

LE BOTERF, G. *Ingénierie et évaluation des compétences*, Paris, Éditions d'Organisation, 2002.

LEGENDTRE, R. *Le dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993.

LUCIER, P. *La qualité dans l'enseignement supérieur*, Dans Rousseau R. et C.V. De la Durantaye, *La qualité de l'enseignement supérieur au Québec*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 1992.

L'université possible. Un regard personnel et prospectif porté sur l'université québécoise, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, Collection ES, 2000, p. 25-29.

MACLEANS. *Universities*, Vol. 115 (46), 2002.

MACLEAN'S. « Universités canadiennes », 2003.

MAYOR, F. et S. TANGUIANE. *L'enseignement supérieur au XXI^e siècle*, Paris, Hermes Science Publications, 2000.

MIDDLEHURST, R. *Quality Assurance Implications of New Forms of Higher Education*, European Network for Quality Assurance in Higher Education, Helsinki, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Politique québécoise à l'égard des universités. Pour mieux assurer notre avenir collectif*, Québec, Gouvernement du Québec, 2000.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Évaluer la qualité des nouveaux programmes menant à des grades et des nouveaux établissements conférant des grades* (Partie 1A. Cadre sur le niveau de diplomation : A. Description des catégories de diplômes B. Standards des niveaux de diplômes), Québec, 2004.

MORIN, S. Document de travail : « La déclaration de la Sorbonne (mai 1998) - La déclaration de Bologne (juin 1999) - Le message de Salamanque (mars 2001) - La déclaration de Prague (mai 2001) », Québec, Université de Sherbrooke, 2003.

MORIN, Y. Qualité et évaluation au collégial, Dans R. Rousseau et C.V. De la Durantaye (dir.), *La qualité de l'enseignement supérieur au Québec*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 1992.

NORMANDEAU, A. Document de travail : « La qualité de la formation : éléments de réflexion », Québec, Université de Sherbrooke, 2001.

NADEAU, G. *Critères et indicateurs de qualité et d'excellence dans les collèges et les universités du Canada Bilan des trois phases du projet*, Winnipeg : The University of Manitoba, Groupe de recherche sur la qualité et l'évaluation en enseignement supérieur, 1995.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION (ISO), *Quality management systems - Guidelines for the application of ISO 9001 : 2000 in éducation*, 2004.

OWLIA, M. S. et E. M. ASPINWALL. « A framework for measuring quality in engineering education », *Journal of Education for Business*, Aug., 9, 6, 1998, p. 501-518.

L'Actualité. « Palmarès 2002 des écoles secondaires », 2002.

PAN-CANADIAN COMMITTEE ON QUALITY ASSURANCE OF DEGREE PROGRAMMING, *Rapport*, 2005.

PARENTEAU, R. *Indicateur socio-économique de la qualité de l'enseignement supérieur*, Dans Rousseau R. et C.V. De la Durantaye, *La qualité de l'enseignement supérieur au Québec*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 1992.

PERELLON, J.-F. *La qualité dans l'enseignement supérieur*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2003.

Plan d'action stratégique 2001-2005, Québec, Université de Sherbrooke, 2001.

REGE COLET, C. « L'enseignement interdisciplinaire à l'université : de la planification curriculaire à la planification pédagogique », *Res Academica*, 2000, 18 (1-2), 105-120.

ROUSSEAU, R. « L'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur au Québec : état de la question ». Dans R. Rousseau et C.V. De la Durantaye (dir.), *La qualité de l'enseignement supérieur au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1992.

SRABEC, Q. « A Quality Education Is Not Customer Driven », *Journal of Education for Business*, May/Jun, 75, 5, 2000, p. 298-300.

SRIKANTHAN, G. « Universities and Quality – A World View », 11th International Conference on Assessing Quality in Higher Education, 1999.

SRIKANTHAN, G. et J. DALRYMPLE. « Developing a Holistic Model for Quality in Higher Education », *Quality for Higher Education*, Vol. 8, No 3, 2002.

ST-JEAN, M. Document de travail : « Définitions des concepts : formation, qualité de la formation, assurance de qualité », Québec, Université de Sherbrooke, 2003.

TAM, M. « Measuring Quality and Performance in Higher Education », *Quality in Higher Education*, vol. 7, no 1, 2001.

TARDIF, J. *Pour un enseignement stratégique. L'apport de la psychologie cognitive*, Montréal, Les Éditions Logiques, 1977.

TELUQ. « Groupe Qualité – Évaluation de l’enseignement supérieur au Canada – Agences ou organismes d’assurance qualité de l’enseignement supérieur à travers le monde ». Site internet.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. *Plan stratégique 2003-2004*. Site internet.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Politique 2500-008 Évaluation des apprentissages*, Québec, Université de Sherbrooke, 1994.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Déclaration des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants de l’Université de Sherbrooke*, Bureau de la protectrice ou du protecteur, Québec, Université de Sherbrooke, 1997.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Politique 2500-001 Promotion de la qualité de l’enseignement*, Québec, Université de Sherbrooke, 1998.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Conseil universitaire - Réunion du 1^{er} octobre 2001 CD-2001-10-01-11*, Québec, Université de Sherbrooke, 2001.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Politique 2500-007 Évaluation périodique des programmes*, Québec, Université de Sherbrooke, 2001.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE. *Guide de développement de programmes*, Service de soutien à l’enseignement, Québec, Université de Sherbrooke, 2003.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. « Direction des études de cycles supérieurs et de la recherche. La politique des études de cycles supérieurs et de la recherche », Site internet.

WOODHOUSE, D. (1999). *Qualité et assurance qualité*. Paris, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), p. 33-47.

ZAIS, R. *Curriculum Principles and Foundations*. Harper John, 1976.

SITES INTERNET CONSULTÉS

AUCC - Association des universités et collèges du Canada
www.aucc.ca/qa

Assemblée nationale
www.assnat.qc.ca

Centre for Excellence in Learning & Teaching
<http://www.psu.edu/celt/search.shtml>

ENQA - European Association for Quality Assurance
www.enqa.net

Hetac – Higher Education & Training Awards Council
<http://www.hetac.ie/links.cfm>

INQAAHE – International Network for Quality Assurance Agencies in Higher Education
<http://www.inqaahe.org>

University of Washington – Recommendations from national Studies on Doctoral Education – The PhD: A Tapestry of Change for the 21st Century
http://www.grad.washington.edu/envision/project_recommend.html

Taylor & Francis Journals
<http://taylorandfrancis.metapress.com/app/home/search-articles-results.asp?wasp=80003>

Teaching Resources
<http://teaching.berkeley.edu/teaching.html>

TELUQ
<http://www.telug.quebec.ca/webtelug/index.html>

TELUQ
www.telug.quebec.ca/~qualité

The Quality Assurance Agency for Higher Education
<http://www.niss.ac.uk/education/qaa/subjectreviews/subjectreviews2.htm>
divers articles :

- ❖ Assessing the Quality of Education
- ❖ Subject Review / Quality Assessment Reports
- ❖ Code of practice for the assurance of academic quality and standards in higher education – Section 7 : Programme approval, monitoring and review – May 2000
- ❖ The framework for higher education qualifications in England, Wales and Northern Ireland – January 2001

The Centre for Teaching and Academic Growth, University of British Columbia
<http://www.tag.ubc.ca/facdev/main.html>

The Urban Universities Portfolio Project
<http://www.imir.iupui.edu/portfolio/default.htm>

Université de Sherbrooke
<http://www.usherbrooke.ca/>
divers articles :

- ❖ Classement des universités
- ❖ Taux de satisfaction des étudiantes et étudiants canadiens
- ❖ Bulletin de notes des universités canadiennes : Résultats obtenus par l'Université de Sherbrooke

University of Calgary
<http://www.ucalgary.ca>
article :

- ❖ The Three Cornerstones of Curriculum redesign

University of Delaware
<http://www.udel.edu/cte>